



**ADOPTION DU BUDGET 2009-2010**

Conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, avis est donné que le budget de l'année 2009-2010 de la Commission scolaire des Patriotes sera soumis pour adoption au Conseil des commissaires à la séance en ajournement du 22 juin 2009, à 19 h 30, au 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,  
ce 22 mai 2009

Normande Lemieux,  
Directrice générale

---